

28.02.2005 - 15:58 Uhr

Les parlementaires fédéraux expriment leur solidarité avec la Loi sur le partenariat enregistré

Berne (ots) -

La Coordination nationale "Oui au partenariat enregistré" a organisé une action à Berne, en marge du début de la session de printemps des Chambres fédérales. En signe de solidarité, deux tiers des parlementaires ont porté le pin symbolisant le partenariat enregistré.

Les membres du Comité national "Oui au partenariat enregistré" ont saisi l'occasion du début de la session pour aller à la rencontre des parlementaires et leur distribuer des pins symbolisant le partenariat enregistré, dans la perspective de la votation populaire du 5 juin prochain.

La Loi sur le partenariat a trouvé un large soutien du Parlement lors de son passage devant les Chambres en 2003 et 2004. En portant ce pin, les parlementaires ont rendu visible leur solidarité et leur engagement dans la campagne pour le partenariat enregistré. L'action a été un grand succès: plus des deux tiers des parlementaires ont immédiatement accepté de porter le pin. La Loi sur le partenariat enregistré sera soumise au peuple le 5 juin 2005. A l'instar des couples mariés, les couples de personnes de même sexe liés par un partenariat enregistré auront l'obligation d'entretien mutuel, et obtiendront des droits tels le droit fiscal, le droit des assurances sociales et des successions. Le partenariat enregistré fait l'objet d'une loi séparée qui laisse inchangé le droit matrimonial. En outre, cette loi interdit explicitement l'adoption et la procréation médicalement assistée.

Contacts :

Lilian Schaufelberger (d),
co-présidente,
Coordination nationale "Oui au partenariat enregistré"
Mobile +41/(0)78/774'29'76

Christian Verdon (f),
porte-parole romand, Coordination nationale "Oui au
partenariat enregistré"
Mobile +41/(0)79/466'15'87

Barbara Perriard,
Secrétaire générale,
PRD femmes Suisse,
Mobile +41/(0)79/321'90'05

Thomas Christen,
Secrétaire général adjoint, PSS,
Mobile +41/(0)79/221'49'14